

SOUPÇONS SUR CERTAINES ASSOCIATIONS

Enseigner à domicile à des fins religieuses

Le succès grandissant de l'enseignement à domicile masquerait-il une sorte de « détournement » de jeunes élèves du circuit scolaire traditionnel pour des motifs religieux ? Des associations, islamistes entre autres, dispenseraient ainsi des cours particuliers, essentiellement à des jeunes filles. Mais pas seulement. La députée liégeoise Christine Defraigne a interrogé, hier, la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns. Celle-ci note effectivement un regain d'intérêt pour l'enseignement à domicile. De son côté, la Sûreté de l'État dit s'intéresser au phénomène.

Pour la présente année 2013-2014, 1.634 mineurs sont enregistrés comme relevant du dé-

cret du 25 avril 2008. Celui-ci fixant les conditions pour pouvoir satisfaire à l'obligation scolaire en dehors de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. 482 d'entre eux suivent des cours dans une école privée non subventionnée. 267, résidant en Belgique, sont scolarisés dans les pays frontaliers. 885 sont concernés par l'enseignement à domicile au sens strict du terme.

24 % EN PLUS

« Ces derniers n'étaient que 715 fin 2012. Ce qui fait tout de même une augmentation de près de 24 %... », s'interroge Christine Defraigne. Si les parents n'ont pas l'obligation de motiver leur



Christine Defraigne s'interroge... ■ TVA

choix pour ce type d'enseignement, ils doivent tout de même se soumettre à certains contrôles. « Mais on peut regretter que ceux-ci soient trop peu nombreux (NdIR: 166 pour l'année scolaire en cours) », note Christine Defraigne qui craint un repli identitaire et religieux au détriment d'un enseignement pluri-culturel.

À la Sûreté de l'État, on nous a dit s'intéresser au phénomène. « Lorsqu'il s'agit d'extrémisme (islamique ou autre), cela entre dans notre champ de compétence tel que définit par la loi organique des services de renseignement et de sécurité. C'est dans ce cadre que nous nous y intéressons... », nous a indiqué un porte-parole. ■

P. MARTIN